



La Ville de Caluire et Cuire recrute

Agent entretien des espaces verts (h/f)

Le poste

Cadre d'emplois : Adjoint technique

Catégorie : C

Direction ou Service : Parcs et Jardins

Type de recrutement : permanent : titulaire ou contractuel en CDD

Temps de travail : complet

Libre à compter du : 01/09/2026

Qui sommes-nous ?

La ville de Caluire et Cuire est une commune de plus de 43 000 habitants située au cœur de la Métropole de Lyon. Attractive et dynamique, elle compte environ 600 agents permanents et ne cesse de s'interroger sur l'amélioration continue de la qualité du service aux usagers tout en veillant à la responsabilisation, au développement des compétences et au bien-être de ses agents au travail.

Notre service des Parcs et jardins fort de ses 43 agents, vous offre l'opportunité de faire partie d'une équipe passionnée dédiée à l'entretien et à la valorisation du cadre de vie des Caluirards.

Les atouts du service : la passion pour la nature, une qualité de vie de la commune et son environnement, le partage de connaissances, l'esprit d'équipe et le bien-être au travail.

Labellisée 4 fleurs depuis 2015 et Fleur d'Or en 2024, témoignent de l'engagement des agents et de la municipalité.

Le service Parcs et Jardins de la ville de Caluire et Cuire recrute son futur Chargé d'entretien des espaces verts !

Les missions

Activités principales :

- Participer à l'entretien des espaces verts dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité: tonte, désherbage, taille, création et entretien des pelouses
- Maîtriser la Gestion différenciée et les bonnes pratiques à mettre en œuvre en faveur de la biodiversité animale ,végétale .
- Assurer la plantation et l'entretien des massifs d'annuelles, bisannuelles, arbustes, vivaces
- Rendre compte au responsable du Patrimoine Arboré d'éventuelles anomalies
- Veiller à l'entretien des aires de jeux (ramassage des déchets, soufflage..)
- Gestions des poubelles du secteur en l'absence de l'Agent responsable de la Propreté
- Assurer le suivi de l'entretien du matériel, en lien avec le service Garage du Centre Technique Municipal
- Veiller à la bonne hygiène des locaux et véhicules
- Compétences en élagage appréciées (formation possible)

Activités secondaires :

- Suivi des arrosages automatiques
- Enlever les cocons de chenilles processionnaires (hiver).
- Participer au déneigement.
- Renfort équipe de production (hiver et printemps) et parcs et jardins
- Être attentif aux interventions des entreprises extérieurs sur les espaces verts. (dégradations, remise en état...)
- Développer des compétences complémentaires dans son équipe (conduite d'engins...).
- Participation à divers manifestations du service

Votre profil / vos atouts

Connaissances et compétences

- Suivi des arrosages automatiques
- Enlever les cocons de chenilles processionnaires (hiver).
- Participer au déneigement.
- Renfort équipe de production (hiver et printemps) et parcs et jardins
- Être attentif aux interventions des entreprises extérieurs sur les espaces verts. (dégradations, remise en état...)
- Développer des compétences complémentaires dans son équipe (conduite d'engins...).
- Participation à divers manifestations du service

Aptitudes et qualités

- Sens du travail en équipe.
- Rigueur et méticulosité.
- Sens du contact avec le public.
- Adaptabilité.
- Dynamique.
- Disponibilité
- Etre force de propositions
- Sensibilité à la biodiversité

Environnement relationnel

Internes: Le chef d'équipe, le CTM et la police municipale

Externes: Le public, Services de la Métropole , entreprises extérieurs

Conditions de travail

- Travail physique en extérieur .
- Permis B. Apte à conduire .
- Permis C , E , CACES et habilitations utiles.
- Horaires aménagés suivant les saisons.
- Contraintes climatiques

Les + à la Ville de Caluire-et-Cuire

- Un régime indemnitaire mensuel et une prime de fin d'année équivalente à la somme du traitement de base indiciaire et de l'indemnité de résidence.
- Une politique d'action sociale volontariste comprenant notamment des titres restaurant d'une valeur faciale de 7€ avec une participation employeur de 50% et un comité social culturel propre à la ville et permettant d'avoir accès à de nombreuses prestations qui peuvent constituer un vrai complément de rémunération.
- Une politique d'accompagnement aux parcours professionnels dynamique avec notamment, une école interne de préparation aux concours et examens professionnels.
- Temps de travail de 37h30 hebdomadaires avec 25 jours de congés annuels, 15 jours d'ARTT incluant la journée de solidarité et 2 jours de fractionnement attribués sous conditions.

Informations complémentaires

Personne à contacter

Christophe TROUILLET, Responsable du service des Parcs et Jardins, tél 04 72 27 23 95

Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne :

[POSTULEZ ICI](#)

A noter : inutile de postuler après la date limite de dépôts des candidatures

Tout savoir sur



www.ville-caluire.fr